



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

## Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 01.10.2021

### **Compte rendu de la Commission de gestion CAN Du 09/12/2021**

#### **Approbation du procès-verbal du 3/09/2021 :**

Le PV est adopté à l'unanimité des participants.

#### **Point de situation sur la trésorerie du Régime :**

- La subvention de l'Etat au régime de retraite (993,16 millions d'€ en 2021 ; 962 millions d'€ en 2022).
- La subvention PUMA (992,4 millions d'€ en 2021, 888 millions d'€ en 2022).
- La compensation AT-MP (207 millions d'€ en 2021, 178 millions d'€ en 2022).
- La compensation généralisée vieillesse (205 millions d'€ en 2021, 192 millions d'€ en 2022).
- Evolution de la trésorerie du Régime Minier sur 2021.
- La prévision de trésorerie pour l'ensemble des branches du régime minier fait état d'un solde prévisionnel au 31/12/2021 de -284,45 millions d'€, avec une variation sur l'année de +155 millions d'€.

#### **Prévision de la trésorerie du Régime Minier pour 2022 :**

Le profil de trésorerie de la CANSSM pour 2022 fait apparaître une dégradation de son solde avec une variation de -92 millions pour s'établir à -376,94 millions d'€ au 31/12/2022.

Le point bas est attendu pour un montant de -397,57 millions au 30/09/2022, alors que le point haut est prévu le 02/05/2022 pour un montant de -141 millions d'€.

#### **Budgets nationaux :**

##### **Gestion Administrative**

Le projet de budget 2022 du BNGA est conforme aux crédits prévus dans la proposition de convention d'objectifs et de gestion de la CANSSM 2022-2024. Il s'agit des budgets de gestion administrative et de ceux se rapportant aux charges de personnels transférés ou mis à disposition dans le cadre de la convention de gestion de l'assurantiel.

1ère section : Gestion administrative = 87.61 M€

2ème section : Prestations conventionnelles agents CARMi évaluative = 27.34 M€

3ème section : Prestations pour anciens agents de la CANSSM = 0,23 M€

Total = 115,18 M€.

La Commission vote à la majorité le budget GA présenté, celui-ci n'ayant pas obtenu l'unanimité des voix, il sera présenté au prochain CA.

### **Projet de budget national de prévention et de promotion de la santé (BNPPS) 2022 :**

Le budget national de prévention et de promotion de la santé (BNPPS) 2022 est établi en conformité avec les trajectoires financières fixées dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2022-2024 ; au total 2 805 430 M€.

### **Projet de budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS) 2022 :**

**Première section :**

#### **PERSONNES ÂGÉES : 23,772 M€**

Les crédits inscrits pour la première section du budget national d'action sanitaire et sociale s'élèvent à 19,772 M€ pour 2022 dont :

18,873 M€ pour l'ANGDM,  
4,899 M€ pour la CANSSM.

**Deuxième section :**

#### **MALADIE : 22,399 M€**

Les crédits inscrits pour la deuxième section du budget national d'action sanitaire et sociale s'élèvent à 22,399 M€ pour 2022 dont :

4,066 M€ pour l'ANGDM,  
18,333 M€ pour la CANSSM.

**Troisième section :**

#### **AT-MP (Accidents du Travail et Maladies Professionnelles)**

Les dépenses de la troisième section du budget d'Action Sanitaire et Sociale sont estimées à 0,524 M€ pour 2022 dont :

0,014 M€ pour l'ANGDM,  
0,510 M€ pour la CANSSM

### **Budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS) - Budget 2021 rectificatif n° 2**

**Budget 2021 :** 1,234 M€ Budget rectificatif 6,477 M€.

Ce budget rectificatif concerne la provision du contentieux lors de la vente du centre de vacances de Menton.

L'ensemble des budgets présentés n'ont pas fait l'unanimité, ceux-ci seront présentés au Conseil du 16 décembre prochain pour validation.

**Mandat de gestion CNAM :**

Annexe 1

Eric GROH